## COMMUNE DE ST ERME OUTRE ET RAMECOURT (Aisne)

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Date d'affichage : 03 avril 2024

<u>Étaient présents</u>: M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. REMY Michel - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier -.

Nombre de conseillers

<u>Absents excusés</u>: M. RAULIN Patrick (pouvoir à M. BEZIERS Laurent) - Mme REGNIER Aurélia (pouvoir à Mme GILLET Nadine) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. LECUYER Damien - Mme THÉPAUT Chrystel - Mme

En exercice: 19 Présents: 12

VARUTTI Emilie

Votants: 16

## Absents:

M. Alexis THIRAULT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

19-15-2024
SUBVENTION AUX
ASSOCIATIONS JUDO CLUB SAINTERMOIS

Le Maire informe le conseil que suite à la réception du dossier de subvention, et selon la délibération en date 01 juin 2017 soumettant les associations sportives à un calcul d'attribution, la commission des finances a étudié leur dossier et

L'Association Judo Club Saint-Ermois se voit attribuer une subvention de 1 066 euros.

Après étude et discussion, le conseil municipal accepte de verser une subvention d'un montant de 1 066 euros à l'unanimité des suffrages exprimés.

Publié sur le site internet

le:

Envoyé en Préfecture le 🖫

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Reçu en Préfecture le :

Alexis THIRAULT,

Identifiant de télétransmission :

Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND Le Maire.

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture 002-210206512-20240410 49-15-2024-DE

Date de télétransmission : 17/04/2024 Date de réception préfecture : 17/04/2024 Alain NORMAND, Le Maire.